

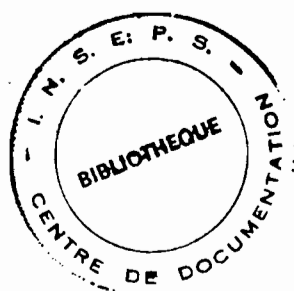
REPUBLIQUE DU SENEGAL.  
UN PEUPLE — UN BUT — UNE FOI

MINISTRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

INSEPS - DAKAR

Mémoire de Maitrise es Sciences et Techniques des activités  
Physiques et du Sport.

# LA PRATIQUE DE L'EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE ET LE CHOIX D'UN SPORT DE COMPETITION



Présenté et Soutenu par:

Mr PAPA LÔ

Année: 1985\_1986

// ) E D I C A C E

-o-o-o-o-o-o-

Je dédie cet ouvrage :

A la mémoire de mon père feu Serigne Moussa LO

(que la terre lui soit légère)

A ma mère Rokhaya FALL

A tous mes frères et soeurs

A tous les étudiants de l'I.N.S.E.P.S. et aux professeurs d'E.P.S.

A tous ceux qui luttent contre l'injustice dans le monde.

ooo 0 ooo

// { E M E R C I E M E N T S

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

Au Docteur Jean FAYE, professeur à l'I.N.S.E.P.S. et directeur de ce mémoire ;

Au docteur Mama SOW pour son affection et sa disponibilité ;

A Monsieur Gamou THIONE, professeur d'E.P.S. pour son soutien ;

A mon frère Moustapha LO ;

A mon frère NDiaga LO ;

A Mademoiselle Fatou DIEYE qui a consacré tout son temps pour la frappe de notre mémoire ;

A Monsieur Cheikh DIERY, économiste ;

A tous ceux qui, de près ou de loin, nous ont apporté leur aide.

ooo O ooo

/ / O M M A I R E  
-o-o-o-o-o-o-

	<u>Pages</u>
INTRODUCTION	11 - 3
CHAPITRE I. : <u>L'ORGANISATION DE L'EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE</u> <u>ET SA PRATIQUE QUOTIDIENNE</u>	
I.1- L'organisation de l'éducation physique et sportive	4
I.2- La pratique quotidienne de l'éducation physique et sportive	8
I.21- Constats	8
I.211- Programmation et organisation	8
I.212- Travail des enseignants D'EPS	10
I.213- L'Union des Associations Sportives Scolaires et Universitaires (U.A.S.SU)	13
I.22- Critiques	17
I.221- Problèmes inhérents à la pratique d'EPS dans les établissements	17
CHAPITRE II. : <u>RECHERCHE EXPERIMENTALE</u>	
II.1- Déroulement de l'expérience	21
II.2- Présentation des résultats	22
II.21- Enseignement public moyen et secondaire	22
II.22- Université de Dakar	23
II.23- Clubs civils	24

II.3- Analyse et discussion des résultats	26
II.31- Au niveau de l'enseignement public moyen et secondaire	26
II.32- A l'Université de Dakar	27
II.33- Dans les clubs civils	28
II.34- Entre l'enseignement secondaire et l'Université	28
II.35- Entre l'enseignement secondaire et les clubs civils	29
II.36- Entre l'Université et les clubs civils	29

CHAPITRE III. : PROPOSITIONS

III.1- Préparation au sport	32
III.2- Formation des enseignants	35
III.3- L'Action de l'Etat	36

● CONCLUSION GENERALE	38 - 4
BIBLIOGRAPHIE	42
ANNEXES	

III N T R O D U C T I O N

L'éducation physique a subi une mutation qui l'a fait passer d'une forme académique figée, inefficace, à une éducation physique par le sport qui semble mieux correspondre aux motivations actuelles. Une importance particulière mérite d'être accordée à ce fait, eu égard aux réflexions en matière d'orientation et d'objectifs visés, au travers du domaine concerné.

Telle que conçu initialement, l'éducation physique était en effet incapable d'aider les enfants à s'intégrer dans leur monde contemporain. Elle n'y arrive que lorsqu'elle se sert du sport comme moyen privilégié.

L'on peut dès lors comprendre l'option pour une éducation physique et sportive (E.P.S.), au détriment d'une éducation physique, à notre avis romantique et révolue.

A ce propos LEBOULCH (1) affirme que cette dernière est idéaliste et moralisatrice, un peu pleurnicharde, qui confère tous les mérites à certains principes abstraits, faits d'idées a priori et empruntées à des auteurs ayant vécu il y a cinquante ans.

L'E.P.S. à l'école, n'est donc pas un hasard, En d'autres termes elle a été conçue comme discipline, au même titre que les autres. Elle est pratiquée par la quasi totalité des élèves, et ce grâce à son caractère obligatoire.

./.

(1) : J. LEBOULCH dans "Face au sport" ; page 24.

Ce qui nous préoccupe, c'est le fait que les élèves pratiquent l'E.P.S. à l'école. Par la suite, on retrouve dans les clubs civils des joueurs en train de compétir dans le sport de leur choix.

L'objectif de notre travail sera, en quelque sorte, de vérifier, si oui ou non, il existe une relation entre la pratique de l'E.P.S. à l'école, et le choix d'un sport de compétition. Il s'agira de voir si ceux qui sont passés par la formation sportive scolaire (pratique de l'E.P.S.), sont représentatifs parmi les joueurs qui compétissent dans les clubs civils.

Nous précisons que notre étude ne concerne que le Sénégal, et plus particulièrement la région de Dakar. Elle aura pour cadre les établissements publics moyens et secondaires. Cette délimitation tient du fait que, nous manquons de temps et de moyens, pour toucher tous les secteurs de l'enseignement scolaire à travers le pays.

Nous sommes partis de l'hypothèse selon laquelle, la plupart des élèves qui ont suivi l'enseignement public moyen et secondaire, et y ont pratiqué l'E.P.S., se retrouvent dans les clubs civils, déterminés par cette formation sportive préalable.

A cet effet, notre étude partira de la liaison qui existerait entre le sport pratiqué à l'école, dans le cadre de l'E.P.S., et le choix d'un sport de compétition (compétition dans les clubs civils et

./.



universitaires). Il s'agira donc de voir si réellement la pratique sportive scolaire, influence les élèves à choisir un sport de compétition, par une pratique intégrée et pertinente du sport à l'école.

Le sport occupe t-elle sa place réelle ; la place qu'il lui faut, dans cette discipline scolaire qu'est l'E.P.S., pour pouvoir aspirer à un niveau de compétition (motiver les élèves, et influencer positivement leur choix en sports de compétition).

Notre champ expérimental englobe des établissements d'enseignement public moyen et secondaire, l'université de Dakar et des clubs civils.

Dans l'ensemble, nous avons distribué mille deux cent cinquante (1250) exemplaires, et nous n'avons pu récupérer que neuf cents (900).

Les difficultés de récupération sont grandes : le temps qui manque, l'éloignement et la disparité des lieux de l'expérience, les problèmes de transport, pour ne citer que ceux-ci.

En outre, nous acceptons de ne pouvoir parler de toutes les situations qui surgiront ; seulement, tenterons-nous d'en dégager certaines. Ainsi, nous serons amenés à traiter de l'organisation de l'éducation physique et de sa pratique quotidienne, pour aborder par la suite la recherche expérimentale. Enfin et avant de conclure, nous apporterons quelques propositions, tout en souhaitant qu'elles soient bonnes pour une promotion de l'éducation physique et sportive.

## CHAPITRE I

L'ORGANISATION DE L'EDUCATION PHYSIQUE  
ET SPORTIVE ET SA PRATIQUE QUOTIDIENNE.

## I.1- L'ORGANISATION DE L'EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE (E.P.S.)

La pratique de l'E.P.S. dans notre pays en général, et dans les établissements publics moyens et secondaires en particulier, n'est pas fortuite. Elle résulte d'une politique sportive définie par l'Etat sénégalais, et dont on trouve une partie de son contenu dans les Instructions Officielles (I.O.).

"L'enseignement des activités physiques et sportives (A.P.S.) dans nos établissements selon le décret N° 73.896 du 1er Octobre 1973, est obligatoire dans toutes les classes du moyen et du secondaire... il a pour but, par l'initiation systématique et la pratique élémentaire, l'ouverture sur l'ensemble des disciplines, afin de communiquer à l'enfant le goût du sport et le désir de se perfectionner". (1)

Cette organisation obéit à des niveaux d'enseignement qui permettent de spécifier les différentes pratiques. Au niveau de l'enseignement secondaire, général et technique, l'application des A.P.S. a pour but, par la pratique organisée puis optionnelle, le perfectionnement des acquisitions précédentes et la spécialisation. Les objectifs particuliers à chaque niveau d'enseignement, correspondent à des âges bien précis, et constituent dans le temps, une succession d'étapes où l'enseignement doit être dispensé progressivement. Il partira des formes simples vers les formes élaborées ; des formes jouées vers celles de compétition.

(1) : Les Instructions Officielles (I.O.), article 1 et 2, page 71.

./.

C'est la raison pour laquelle, les formes de travail varient selon les niveaux.

Au cours de l'enseignement moyen, l'initiation est systématique. Pendant les deux premières années, il s'agira d'enseigner l'apprentissage des gestes essentiels sous leur forme globale par de nombreuses répétitions. A ce niveau, "l'utilisation de termes techniques par l'enseignant doit être évitée.; une pédagogie bien adaptée devant permettre la réalisation des acquisitions souhaitées..." (1)

Pour faciliter l'approche ultérieure des différentes spécialités, le maître placera l'élève dans des conditions et des situations les plus variées, en donnant toujours la priorité à la réalisation globale, plutôt qu'à l'apprentissage technique systématique.

Au cours des troisième et quatrième années, l'accent sera mis sur le perfectionnement des gestes appris au cours de la période précédente. Il sera aussi question de développer les "qualités de caractère à l'occasion des situations de jeu et de compétition". (2) Cette période doit préparer l'élève à la conduite personnelle d'un entraînement individualisé. La quantité de travail est toujours le souci du maître. Elle est dans les conditions de travail habituelles (35 élèves par classe), la condition essentielle de progrès.

(1) : Les Instructions Officielles, Chapitre 3, page 72.

(2) : Ibidem, page 72.

Pour ce qui est de la pratique orientée et optionnelle, les textes officiels prévoient deux étapes, deux contenus. A la première année du secondaire, l'enseignement doit amener l'élève à opérer un choix parmi les activités qui lui seront proposées. A cet effet, il recherchera plus particulièrement son perfectionnement dans les spécialités vers lesquelles il se sent le plus attiré, parce que plus apte à les pratiquer.

A partir de ce stade, "les possibilités de spécialisation doivent être données par l'aménagement des horaires (2 séances longues de 2 heures par semaine)". (1)

Les deuxième et troisième années sont réservées à la pratique optionnelle. C'est la période de la spécialisation poussée. Selon les Instructions Officielles, et à ce niveau, la pratique des sports est organisée en fonction du libre choix des élèves. Toutefois, les enseignants, compte tenu des possibilités matérielles qui leur sont offertes, "doivent avoir préalablement guidé les élèves vers des spécialités pouvant être valablement pratiquées dans les meilleures conditions" (2)

La compétition, sa préparation technique et physique, prépareront l'adolescent à sa vie d'adulte (pratiquant et dirigeant).

Nous ne saurons terminer ce chapitre sans faire allusion à l'association sportive. C'est ainsi que les textes (confère chapitre 4)

(1) : Les Instructions Officielles, chapitre 3, page 73.

(2) : Ibidem, page 73.

stipulent que : "le but de l'association sportive est d'organiser et de développer le sport dans son expression la plus achevée : la compétition officielle". (1)

L'activité du maître dans ce cadre a donc pour objet de former des sportifs et des dirigeants, préparant ainsi leur passage dans le milieu sportif qui les accueillera après leur scolarité.

Les compétitions sont organisées par l'Union des Associations Sportives Scolaires et Universitaires (U.A.S.S.U.). Les entraînements en vue de ces compétitions, ont lieu le mercredi après-midi, avant que ne commencent les rencontres sportives. Par la suite, il sera utile de les prévoir en début de semaine, soit au cours des séances longues, soit au cours des séances courtes réservées spécialement à cet effet.

Ayant ainsi pris en partie connaissance du contenu des Instructions Officielles, nous avons voulu vérifier leur degré d'application au travers de la pratique quotidienne de l'éducation physique et sportive dans les établissements d'enseignement public.

ooo O ooo

(1) : Les Instructions Officielles, chapitre 4, Considérations générales, page 73.

## I.2- LA PRATIQUE QUOTIDIENNE DE L'EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE (E.P.S.)

Nous avons visité quelques établissements pour voir comment l'E.P.S. est pratiquée, eu égard aux Instructions Officielles. Nous avons à cet effet établi un certain nombre de constats dont nous allons par la suite formuler des critiques.

### I.21- Constats

Presque dans tous les établissements visités, nous avons rencontré deux formes d'organisation :

- Une organisation générale visant à faciliter le travail du collectif enseignant en service dans le même établissement. Elle consiste en une répartition des infrastructures sportives, des heures de l'emploi du temps ; elle détermine les objectifs à atteindre.

- Une organisation particulière propre à chaque enseignant et relative à l'aménagement des cycles et des séances de l'ensemble des classes dont il a la charge.

#### I.211- Programmation et organisation

Au début de chaque année, l'enseignant se devra d'établir, pour chacune de ses classes, un programme d'activités physiques et sportives, et donc préciser le contenu de celle-ci.

Le terme de programmation désigne en E.P.S. une organisation logique du contenu ; répartition annuelle des familles d'activités (sports collectifs, sports individuels, etc) selon la classe et l'équipement. La progression se situe à l'intérieur de la programmation. Elle peut se définir comme étant un agencement d'exercices placés suivant un cadre tel que, chacun d'entre eux est sensé préparer et favoriser l'exécution du suivant. Chaque séquence d'exercices est établie suivant le principe d'une difficulté croissante. (1)

Aux tableaux de programmation des cycles des établissements que nous avons visités figurent l'ensemble des activités pouvant être enseignées. Mais il est à noter que les objectifs à atteindre, et les progressions à suivre étaient totalement absents.

Ceci donne un aperçu du non respect du canevas de travail préétabli par les Instructions Officielles.

Les enseignants d'E.P.S. que nous avons interrogés, nous ont fait savoir qu'il leur est difficile de se conformer à la lettre, aux I.O., compte tenu des particularités de chaque établissement, des moyens dont ils disposent et du volume horaire **officiel réduit de moitié** et plus. "Entre la théorie (ce que recommande les Instructions Officielles) et les réalités du terrain, nous déclarent les enseignants d'E.P.S., il se creuse un fossé colossal".

(1) : Programmation des A.P.S. dans les établissements scolaires du second degré "Documentation Française" Paris 1973, 1e édition.



Donc, si nous concevons avec Michel Bouet "les finalités fournissent les grandes lignes de l'enseignement, et que les buts définissent de manière générale les intentions poursuivies à travers un programme"(1), nous pouvons définir le programme comme étant la combinaison d'objectifs et de moyens.

Dans certains grands établissements, nous avons trouvé des programmes bien établis, et qui permettent une planification et une coordination des activités physiques à enseigner dans les différents niveaux de classe. Mais malheureusement, dans l'application de ces programmes sur le terrain, nous avons remarqué une improvisation des séances par les enseignants (le cahier de préparation est absent chez la plupart d'entre eux).

#### I.212- Le travail des enseignants d'E.P.S.

##### a) Les cycles

L'enseignant d'E.P.S. doit, en principe, travailler par cycles. On entend par cycle, un groupement de séances courtes et de séances longues autour d'un centre d'intérêt.

Selon les Instructions Officielles, le déroulement du cycle comprend trois périodes intimement liées :

- La première correspond à une séance de présentation de tests (observation de niveau et de mise en situation globale des élèves avec l'activité).

(1) : E.P.S. N° 165, Septembre-Octobre 1950 - Edition revue d'E.P.S., page 5.

- La deuxième est la période soit d'initiation et d'apprentissage, soit d'entraînement et/ou de perfectionnement selon le niveau des élèves et <sup>les</sup> objectifs fixés pour le cycle.

- La troisième correspond à la période de bilan des acquis individuels et collectifs, permettant de préparer les cycles suivants.

Le travail par cycle tel que conçu par la méthode sportive, est basé sur la compétition et l'entraînement.

Il nécessite une bonne structuration de la classe avec des séances d'évaluation prévues et fixées à l'avance. Chaque classe doit être divisée en clubs, et dans ces derniers se trouvent les équipes avec des capitaines, et pour généraliser, des officiels. Les compétitions se font entre les équipes de même classe, dont l'organisation est assurée par les élèves, sous les auspices du maître.

Voici brièvement rappelé, l'esprit dans lequel, le travail par cycle est instauré.

Ce que nous avons constaté dans l'application est autre.

Dans la quasi totalité des établissements visités, le travail par cycle est adopté. Mais nous notons, selon les coordonnateurs des dits établissements, un retard dans leur mise en oeuvre, et de surcroît, il se terminent très tôt. Leur nombre est limité (4 ou 5) à cause de la

./.

durée des activités physiques dans l'année scolaire et qui est courte (4 à 5 mois au lieu de 9). Quant aux entraves temporelles, nous dirons que le volume horaire total de toute l'année scolaire est loin d'être suffisant pour les élèves.

Dans la pratique, les enseignants respectent le déroulement des cycles, mais ils ne prennent jamais note ; encore plus, ils n'établissent pas une progression à suivre. Ils se contentent de regarder jouer, et parfois même ils prennent part, soit en tant que arbitre, soit en tant que joueur. Faute de programmation et d'organisation pédagogique rigoureuse au sein des cycles, nous constatons que les enseignants travaillent d'une façon désordonnée, sans liaison logique entre les cycles, entre les différents niveaux des classes, et même d'une séance à une autre.

#### b) Le déroulement de la séance

A ce niveau, plusieurs facteurs sont mis en jeu, à savoir les effectifs, l'espace et le temps, le matériel et la personnalité de l'enseignant.

Dans les établissements visités, la séance courte est la plus fréquente ; elle dure une heure. D'une façon générale, elle est utilisée par la majorité des établissements qui n'ont pas d'infrastructures sportives. On y décompte le temps de déplacement pour se rendre sur le lieu de travail.

Dans la pratique, l'échauffement se réduit en tout et pour tout, à deux tours de piste ou de "terrain", et ce, quelque soit l'activité et sans distinction de niveau. Certains, la plupart des professeurs sortis de l'Institut National Supérieur de l'Education Populaire et du Sport (I.N.S.E.P.S.), font faire un échauffement spécifique à l'activité programmée.

Dans la partie principale de la séance domine l'improvisation. Rares sont les enseignants qui ont prévu une préparation à jour. De ce fait, il s'installent dans le déroulement de la séance, des phases d'**inertie**, faute de savoir quoi faire. Le retour au calme est exclu de la séance. Tout se termine par un simple coup de sifflet, et les élèves se dispersent, chacun de son côté.

### c) Le contenu des cycles

L'improvisation et la routine font que la séance d'un cycle ne se rattache à aucun programme de façon précise. A ce propos, les Instructions Officielles sont loin d'être appliquées de façon méthodique et rigoureuse. Le manque de préparation des séances en est la cause essentielle.

## I.213- L'Union des Associations Sportives Scolaires et Universitaires (U.A.S.S.U.)

### a) Mission de l'U.A.S.S.U.

L'U.A.S.S.U. est une association de droit public, créée par

le décret N° 71-765 du 12 Juillet 1971 et reconnue d'utilité publique par le décret N° 72-436/MINT/DAGT du 14 Avril 1972.

Assimilable à une fédération pluridisciplinaire, elle a pour mission l'orientation et la coordination des activités sportives et l'animation des associations sportives, dans les établissements publics et privés.

Elle a pour principale attribution de contrôler le fonctionnement des associations sportives et scolaires de tous les établissements, d'assurer la propagande en travers de toutes les épreuves et manifestations sportives proposées aux élèves et étudiants. Enfin, elle a pour vocation d'organiser des épreuves sportives ayant un caractère de manifestation de masse ; des compétitions scolaires et universitaires, régionales, nationales et internationales ; des compétitions ayant pour but de désigner dans chaque discipline sportive, les champions scolaires et universitaires du Sénégal.

L'on constate que les attributs de l'U.A.S.S.U. sont ceux d'une fédération pluridisciplinaire, chargée d'organiser et de favoriser le sport par et pour les élèves, au moyen d'une pratique de masse, en vue d'aboutir à l'émergence d'une élite.

b) Les activités de l'U.A.S.S.U. au sein des établissements

Au vu et au su de ce qui se fait dans les établissements que

./.

nous avons visités, aussi bien à Dakar et sa banlieue que dans les régions (Thiès, Saint-Louis et Louga), il nous a été aisé de constater que les activités de l'U.A.S.S.U. ne répondent pas aux normes préétablies. Ces activités ne revêtent, en réalité, aucun caractère populaire. Au lieu de partir de la masse pour déboucher sur l'élite sportive à travers la sélection par le biais des compétitions, elles sont au départ réservées à l'élite.

Beaucoup d'enseignants d'E.P.S. se préoccupent plus de voir leurs équipes gagner, que de faire participer le plus grand nombre d'élèves possible.

En effet, des enquêtes faites au niveau des responsables des activités de l'U.A.S.S.U., nous ont permis de constater les faits suivants :

- A Dakar, dans le cadre des activités concernant les sports collectifs, les organisateurs des compétitions recourent à une sélection au sein des établissements, pour engager leurs équipes. C'est seulement au niveau de l'athlétisme que la participation est ouverte à tous les élèves qui en manifestent le désir.

Aussi, il est fréquent de voir des juniors jouer dans les équipes cadettes, des séniors dans les équipes juniors. En somme, il s'opèrent des manoeuvres frauduleuses.

- Dans les autres régions (autre que Dakar), les équipes d'association sportive des établissements, engagées dans le cadre de l'U.A.S.S.U.

./.

comptent dans leurs effectifs un nombre important de "joueurs navétanes", qui ne sont même pas à l'école et qui, de surcroît, possèdent des licences U.A.S.S.U.

Dans les équipes séniors, prédominent des joueurs qui sont déjà dans les clubs civils.

En conséquence de ce qui précède, les élèves n'ont plus la possibilité de participer librement et en grand nombre aux activités initialement prévues pour eux et organisées par l'U.A.S.S.U.

Nous avons aussi remarqué que les entraînements sont presque absents. Ceux qui ont la chance de participer aux compétitions y vont avec leur patrimoine physique naturel. C'est seulement en athlétisme que dès fois on s'entraîne et d'une manière irrégulière.

Selon les professeurs et maîtres d'E.P.S., les activités de l'U.A.S.S.U. ne peuvent se faire en masse, compte tenu du temps, des infrastructures et du personnel encadreur qui font défaut.

## I.22- Critiques

A partir de nos constats, il nous a semblé nécessaire de dégager quelques critiques à propos de la pratique de l'E.P.S., du sport scolaire et universitaire. Ces critiques nous les souhaitons constructives.

### I.221- Problèmes inhérents à la pratique de l'E.P.S. dans les établissements

#### a) L'organisation

A travers les établissements publics moyens et secondaires, de la région de Dakar, mais aussi certains de Kaolack, de Thiès et de Saint-Louis, nous avons constaté que l'organisation de la pratique de l'E.P.S. est, sur tous les plans, loin d'être satisfaisante.

Théoriquement, la programmation annuelle en cycles paraît convaincante ; mais dans la pratique, il n'en est rien de telle. Chaque enseignant travaille isolément suivant tout simplement la rotation cyclique préétablie par le plan de répartition des installations. Il évolue parallèlement aux autres collègues, sans concertation et sans collaboration aucune. C'est pourquoi les enseignants dans leur quasi-totalité, se succèdent année après année au niveau de différentes classes, sans même pouvoir connaître ce que les collègues des années d'avant avaient déjà fait. Il s'en suit alors un éternel et inutile recommencement. Quelle perte de temps ô combien précieux, puisque nettement insuffisant.



Il faut noter aussi que, faute de choix limité aux disciplines à enseigner par niveau de classe, bon nombre d'enseignants dispersent leurs efforts et utilisent mal leurs faibles moyens, voulant tout faire dans un temps très limité. La conséquence à cela est que les élèves ne peuvent avoir des acquisitions solides ; ce qui explique en partie le pourquoi du faible rendement de l'enseignement de l'E.P.S.

Ceci ne veut pas dire que nous souhaiterions la suppression de la pratique pluridisciplinaire des A.P.S. Mais il importe de voir si ce qui est théoriquement programmé, peut être pratiquement appliqué.

En général, le manque d'objectifs et de progressions à suivre, fait que l'application des textes officiels est difficile à réaliser par les enseignants et de manière méthodique.

#### b) Problèmes particuliers et pédagogiques

Le nombre très limité des cycles, et le manque de choix judicieux des disciplines à enseigner font que la répétition de la même activité dans l'année s'avère impossible. Le cycle est constitué de six séances au maximum ; la première et la dernière sont respectivement consacrées aux traditionnelles "prises de performances" et au contrôle des acquis.

Seules quatre séances sont réservées à l'initiation et à l'apprentissage. Elles ne suffisent absolument pas, du fait des faibles moyens

dont dispose l'enseignant pour faire face aux effectifs pléthoriques qui rendent l'apprentissage très difficile, voire impossible.

Il n'existe pas également de micro-programme de cycle, permettant d'avoir des centres d'intérêt définis et des progressions à suivre. Au niveau des cycles, règne l'improvisation. Le choix des thèmes se fait en général de manière parcellaire. Ils ne sont pas groupés autour de centres d'intérêt définis, et ne se déduisent pas les uns des autres. Les enseignants ne font que les superposer.

Nous notons aussi l'inorganisation des séances d'évaluation, dites encore "compétitions de fin de cycle" au cours desquelles, la composition des équipes ou des groupes est inconstante ; et la participation des élèves est loin d'être obtenue.

S'agissant de la séance d'E.P.S., l'observation de son déroulement dans les établissements, et les questions directes posées aux enseignants, nous ont permis de dire que celle-ci est escamotée, car improvisée. Elle ne se rattache à aucun programme, et ne permet pas l'application systématique des Instructions Officielles. La routine qui s'est instaurée dans le cadre de la séance, exclue toute variété et toute richesse des exercices utilisés. Elle la vide de son contenu et favorise l'installation d'un climat de désintéressement, de lassitude et d'ennui.

L'observation des principes du cycle (compétition - entraînement - compétition) ne favorise guère l'instauration d'un bon climat

sportif au sein des établissements. Ces faits multiples, semblent expliquer la mauvaise transition entre la formation sportive scolaire (la pratique optionnelle) et l'affiliation dans les clubs civils.

c) Les compétitions U.A.S.S.U.

En assistant aux compétitions U.A.S.S.U., l'on est frappé par le faible pourcentage des participants par rapport à la population scolaire. Ceci vient sans doute de la mauvaise organisation actuelle de ces compétitions, en vue du Festival National. Celles-ci ne permettent plus en effet à beaucoup d'élèves, aussi bien en sports individuels qu'en sports collectifs, de s'exprimer pleinement.

Après ce tour d'horizon de la pratique quotidienne de l'E.P.S. dans nos établissements d'enseignement public, nous aimerions mieux cerner notre problématique, et ce par une recherche expérimentale.

CHAPITRE II

RECHERCHE EXPERIMENTALE



## II.1- DEROULEMENT DE L'EXPERIENCE

Pour les besoins de notre mémoire, nous avons confectionné un questionnaire pour chacun des trois groupes de sujets appartenant à trois milieux différents (1), à savoir :

- l'enseignement public moyen et secondaire ;
- l'enseignement supérieur (université de Dakar) ;
- les clubs civils.

Le dépouillement de celui-ci et l'analyse des résultats obtenus nous permettront de voir vers quoi notre hypothèse de départ tend, et, par conséquent, de se faire une idée de la crédibilité de la pratique de l'E.P.S. telle que régie par les textes officiels et appliquée par nos enseignants.

Les exemplaires du questionnaire ont été distribués au hasard à tous nos sujets d'enquête. Ceux-ci sont censés faire ou avoir fait l'éducation physique au cours de leur scolarité.

Au total, mille deux cent cinquante (1250) exemplaires des trois questionnaires ont été distribués. Le tableau n°1 ci-après indique la répartition de ces exemplaires au sein de notre champ d'enquête. Au total, nous n'avons récupéré que neuf cents (900).

(1) : Les questionnaires peuvent être consultés en annexe.

./.

Tableau n°1 : Résultats de la répartition du questionnaire

Milieux d'enquête	Distribués	Récupérés	Perdus
Etablissements d'enseignement public	450	342	108
Université de Dakar	430	275	155
Clubs civils	370	283	87
TOTAUX	1250	900	350

II.2- PRESENTATION DES RESULTATS

Le dépouillement des questionnaires que nous avons distribués, nous ont donné les résultats que nous avons, par champ de recherche, récapitulés dans les tableaux ci-après.

II.21- Enseignement public moyen et secondaire (N1 = 342)

Tableau n°I

Disciplines	Pratiquent l'EPS (N2=293)					Ne pratiquent pas l'EPS (N3=49)			
	FB	BB	HB	VB	ATH	-et sont dans un club	-et ne font rien d'autre		
n	09	08	05	00	22	22	27		
Total	44					12	207	30	49
Pourcentages	15					4,09	70,64	10,23	14,32 de N1

NB. : Voir légende page suivante.

Légende :

- N1 = nombre de sujets concernés ;
- n = nombre de compétiteurs dans chaque discipline ;
- N2 = nombre de sujets qui pratiquent l'E.P.S. ;
- N3 = nombre de sujets qui ne pratiquent pas l'E.P.S. ;
- FB = Foot-ball ;
- BB = basket-ball ;
- HB = hand-ball ;
- VB = volley-ball ;
- ATH = athlétisme.

II.22- Université de Dakar (N1 = 275)

Tableau N°II: Situation avant l'Université

Pratiquent l'E.P.S. (N2 = 271)						
- et compétissent en U.A.S.S.U. dans les disciplines suivantes :						- seulement
Disciplines	FB	BB	HB	VB	ATH	
n	21	15	03	00	25	
Totaux	64					207
Pourcentages	23,61					76,88

Tableau N°III : Situation actuelle à l'université

Ne pratiquent pas l'E.P.S. (N3 = 275)							
Disciplines	- mais compétissent en UASSU dans les disciplines suivantes :					-ni ne compétissent en UASSU	
	FB	BB	HB	VB	ATH	.mais sont dans un club civil	.et ne font rien d'autre
n	36	32	06	01	12		
Totaux	87					33	155
Pourcentages	31,63					12	56,36

II.23- Clubs civils (N = 283)

Tableau N°IV : Niveau de scolarisation

Niveaux	non scolarisés	Primaire	Secondaire	Universitaire
Nombre	03	05	152	123
Totaux	03	05	275	
%	02,83		97,17	



Tableau N° V : Situation en clubs civils

Disciplines	Ceux qui pratiquent l'E.P.S. (N=60) - et compétissent en UASSU dans les disciplines suivantes :					-et ne compétissent pas en UASSU	Ne font pas l'EPS
	FB	BB	HB	VB	ATH		
n	05	12	05	00	22	16	223
Totaux	44					16	223
Pourcentages	15,54					5,65	78,80

Tableaux N° VI et VII : Récapitulatifs des résultats

VI :

	Ceux qui sont dans un club civil (N = 399)		
	. et pratiquent l'E.P.S.		. et ne font pas l'E.P.S.
	-en participant aux compétitions UASSU	-seulement	
	44	72	283
Totaux	116		283
Pourcentages	29,06		70,94

VII :

Sur une population de 900 sujets, ont choisi de compétir dans un club civil de U.A.S.S.U. :		
	-et pratiquent l'E.P.S.	-et ne pratiquent pas l'E.P.S.
Totaux	146	365
Pourcentages	16,22	40,55

II.3- ANALYSE ET DISCUSSION DES RESULTATS

Pour des fins de comparaison intra et inter-groupes de nos populations cibles, nous avons d'une part conçu nos tableaux de façon semblable (du moins au niveau des rubriques qui les composent), et, d'autre part transformé tous nos nombres en pourcentages correspondants.

II.31- Au niveau de l'enseignement public moyen et secondaire (cf. tableau N°I)

Sur une population totale de 342 sujets, 293 pratiquent l'éducation physique et sportive (E.P.S.), c'est-à-dire 74,55 %, soit les 3/4 de la population concernée. Cette forte proportion se justifie par le fait que l'E.P.S. est rendue obligatoire à l'école (1). Mais malgré cette obligation, il n'y a que 74 élèves, soit 25,23 % qui participent aux compétitions U.A.S.S.U. (15 % + 10,23 %). Ce faible taux de participation corrobore en quelque sorte les critiques que nous avons formulées au

(1) : Instructions Officielles, décret N°73-896 du 1er Octobre 1973, page 27

chapitre précédent, notamment en ce qui concernait l'organisation des compétitions scolaires au sein de l'U.A.S.S.U. (sélection des élèves au départ). En conséquence de cela, l'encadrement en masse des élèves fait défaut ; et il s'en suit un manque de motivation et de possibilité de prendre part à ces compétitions (cf. tableau N° VIII). Nous pouvons également nous rendre compte que le passage de l'école au club, sans la pratique de l'U.A.S.S.U. est loin d'être satisfaisante, car 12 élèves seulement (4,09 %) sont concernés.

Parmi ceux qui pratiquent l'E.P.S., ont choisi un sport de compétition (en U.A.S.S.U. et/ou en club civil) 86 sujets, soit 29,35 % ; alors que plus des 2/3 de l'effectif total s'abstiennent de toute compétition. D'un autre côté, nous avons trouvé curieux que 22 élèves qui ne suivent pas les séances d'E.P.S., se retrouvent en club en vue de compétir. Nous touchons là le problème des dispenses distribuées avec complaisance. Ces prétendus exemptés ne seraient-ils pas purement et simplement désintéressés de la pratique quotidienne des activités physiques et sportives (A.P.S.).

#### II.32- A l'Université de Dakar (cf. tableau II et III)

Avant d'accéder à l'enseignement supérieur, 271 étudiants, soit 98,54 % pratiquent l'E.P.S., mais 64 seulement, c'est-à-dire 23,61 % compétissaient en U.A.S.S.U. Là également, il est à noter que 207 sujets, soit 76,88 % semblaient allergiques à toute compétition.

./.

A l'Université, les étudiants ne pratiquent pas l'E.P.S. (cf. tableau III), et pourtant celle-ci y est rendue obligatoire par les textes(1). Mais cependant 31,63 % et 12 % compétissent respectivement en U.A.S.S.U. et en club civil : soit au total 43,63 %.

Il est regrettable de noter à ce niveau que plus de la moitié (56,36 %) ne se livrent à aucune activité physique et sportive. Nous justifierons cela par l'absence de pression quelconque (prise en compte des notes d'E.P.S. dans les délibérations d'examens) sur les étudiants.

#### II.33- Dans les clubs civils (cf. tableaux IV et V)

Presque la totalité de nos sujets sont censés avoir pratiqué ou pratiquent l'E.P.S. (cf; I.O.) ; et pourtant 60 seulement font l'éducation physique et sportive (21,20 %) et qui sont essentiellement de l'enseignement moyen et secondaire, si l'on tient compte qu'il n'existe pas d'E.P.S. à l'Université. Néanmoins, 44 compétissent en U.A.S.S.U., soit 73,33 % de ceux qui font l'E.P.S. Nous remarquons encore que plus des 3/4 de notre effectif, c'est-à-dire 78,80 % ne font pas l'E.P.S. Et cependant, ils ont choisi un sport de compétition.

#### II.34- Entre l'enseignement secondaire et l'Université

(cf. tableaux I, II et III)

Lors de leur scolarité secondaire, la proportion d'étudiants (23,61 %) qui pratiquaient l'E.P.S. et compétissaient en U.A.S.S.U.

(1) : Instructions Officielles, decret N°73-896 du 1er Octobre 1973, page 27

était beaucoup plus importante que celle des scolaires (15 %) du moment.  
-cf. tableau I et II-.

Est-ce à dire que, malgré les efforts consentis en matière de politique sportive (voir Instructions Officielles), les élèves attachent de moins en moins d'importance à la pratique de l'E.P.S.

Même en ne pratiquant pas l'E.P.S., les étudiants, à l'heure actuelle, sont plus nombreux (43,63 %) que les élèves qui en font (29,32 %) à choisir un sport de compétition (cf. tableaux I et III).

#### II.35- Entre l'enseignement secondaire et le club

(cf. tableaux I et V)

De part et d'autre nous trouvons des proportions voisines (15 % et 15,54 %) d'élèves pratiquant l'E.P.S. et participant aux compétitions U.A.S.S.U. Mais en comparant ceux qui font l'E.P.S. (cf. tableau I) à ceux qui n'en font pas (cf. tableau V), nous remarquons que ce sont ces derniers (78,80 %) qui sont plus nombreux à opérer un choix en sport de compétition par rapport aux premiers (29,32 % seulement).

#### II.36- Entre l'Université et les clubs civils

(cf. tableaux III et V)

Ce que nous avons précédemment dit au niveau de la situation actuelle de l'Université se trouve d'avantage confirmé au niveau du club civil. Là en effet, 78,80 % de ceux qui ne font pas l'E.P.S. ont opéré un choix en sport de compétition.

./.

Pour tenter de justifier en partie la faible participation de nos élèves et de nos étudiants aux compétitions U.A.S.S.U. et civiles, nous avons conçu les tableaux ci-après :

Tableau N°VIII : Distribution de la population de notre échantillon aux différentes causes de la non participation aux compétitions U.A.S.S.U.

	Enseignement public moyen et secondaire		Université de Dakar		Clubs civils	
	n	%	n	%	n	%
Ne compétissent pas en UASSU par :						
. Manque de temps	28	22,81	47	25	09	56,25
. Manque de motivation	92	30,87	15	07,97	02	12,50
. Manque d'encadrement	109	36,57	108	57,44	05	31,25
. Autres raisons	29	09,73	18	09,57	00	00
TOTAUX	298	100	188	100	16	100

Tableau N°IX : Distribution de la population de notre échantillon aux différentes causes de la non compétition aux clubs civils

	Enseignement public moyen et secondaire		Université de Dakar		Clubs civils	
	n	%	n	%	n	%
Ne compétissent pas dans un club civil par :						
. Manque de temps	41	13,31	51	22,86	00	00
. Manque de motivation	94	30,51	40	17,93	00	00
. Manque d'encadrement	102	33,11	102	45,73	00	00
. Autres raisons	71	23,05	30	23,45	00	00
TOTAUX	308	100	223	100	00	00

Au niveau de l'enseignement public moyen et secondaire comme à l'Université, le faible taux de participation aux compétitions sportives, tant en U.A.S.S.U qu'au club civil, semble se justifier par un manque de temps qui, certainement, a engendré la démotivation chez nos élèves et étudiants.

Dans l'ensemble et pour les quatre motifs programmés, 41,39 % mettent en cause l'encadrement (cf. tableau N°VIII) et tableau N° IX).

Ceci, encore une fois confirme nos critiques à l'encontre de la pratique actuelle de l'E.P.S. dans nos établissements concernés, et de la conception qu'ont les enseignants de l'organisation des compétitions U.A.S.S.U.

#### Conclusion partielle

Pour récapituler, nous remarquons que sur l'ensemble de notre population expérimentale (soit 900 sujets) qui ont choisi de compétir en U.A.S.S.U. et/ou en club civil, 146 seulement (16,22 %) pratiquent l'éducation physique et sportive. Encore plus frappant si on ne tient compte qu'aux compétitions dans les clubs civils ; car 283 (soit 70,94 %) des athlètes n'ont pas fait les cours d'E.P.S.

A la lumière de notre analyse, il est illégitime de dire que les athlètes qui compétissent actuellement dans les clubs civils, soient guidés dans leur choix par la pratique de l'éducation physique et sportive à l'école.

Persuadés des problèmes qui se sont posés et qui n'ont pas manqué de contrecarrer les efforts consentis en matière d'éducation physique et sportive, nous ne saurons terminer notre travail sans apporter nos humbles propositions pour que notre discipline soit au service des jeunes.

⌌ H A P I T R E III

PROPOSITIONS



Tout au long de notre travail, nous nous sommes rendus compte que certains problèmes se sont posés et qui n'ont pas manqué de constituer une entrave à la bonne marche de l'E.P.S. En effet, cette dernière a tendance à être une pratique ayant un but en soi, sans projection aucune dans la vie future du jeune. Il faut le rappeler, l'E.P.S. s'adresse en particulier aux jeunes ; elle a donc le devoir de chercher à subvenir en partie aux besoins de ceux-ci et dans quelque domaine que ce soit.

A ce propos COUBETIN affirme en disant que "le jeune aime qu'on lui parle d'avenir, et comme il a raison, il n'y faut point manquer si l'on a la chance de s'adresser à lui". (1)

En tant que futur professeur d'E.P.S., et conscient d'un tel problème, nous voudrions bien apporter nos humbles propositions, tout en souhaitant qu'elles soient d'un apport plus que fécond pour un meilleur devenir de notre discipline.

### III.1- LA PREPARATION AU SPORT

Nous ne voulons pas dire ici que l'enseignement d'E.P.S. doit être un entraînement sportif. Néanmoins, il doit porter en lui cet entraîneur (ne pas oublier l'aspect entraînement) pour aider les optionnaires potentiels à réussir dans un tel ou tel sport.

Nos propos ne sont pas destinés à jeter du discrédit à l'endroit des professeurs et maîtres d'E.P.S, mais à mettre en évidence l'aspect

(1) : P. de Coubetin, "Rapport international olympique de Pragues"  
1925, pages 14.

limitatif d'une démarche ~~sanctionnée~~ exclusivement à l'aspect éducatif. Cette limitation doit disparaître pour permettre surtout une ouverture dans la spécialisation du jeune.

Il ne s'agit pas de placer ici l'enfant dans un milieu artificiel, mais de prévoir une préparation sportive à allier à la formation intégrale de celui-ci.

En effet, le but de toute éducation est "d'augmenter le rendement social de l'individu". (1) Même si ceci n'est pas évident en sport, il ne veut pas dire que le côté sportif doit rester en demeure.

Nous ne précaunisons pas pousser l'enfant vers une spécialisation précoce qui diminuerait ses possibilités d'adaptation à son milieu environnant. Dès lors l'éducation physique s'avère être à la base de toute préparation sportive.

Certes, l'enseignant ne doit pas pousser l'enfant à choisir n'importe quel sport. Cependant, il devra avoir le désir de lui donner la possibilité de s'adonner plus tard à un sport qu'il aura choisi.

#### - La pratique optionnelle

Remarquons au préalable que celle-ci existe de fait et depuis des années. En effet, dans chaque établissements, est créée une association sportive affiliée à l'Union des Associations Sportives Scolaires

(1) : E. Loisel : "Bases psychologiques de l'E.P.S.", page 15

et Universitaires (U.A.S.S.U). Dans cette association, chaque élève peut pratiquer une ou plusieurs activités physiques. Le fait de proposer plusieurs formes d'activités différentes est très important, car il permet une augmentation de la possibilité de choix. Mais un choix réel dans quelque domaine que ce soit, nécessite de la part de celui qui l'effectue, une connaissance de ce qui lui est offert. Si l'individu ne connaît aucun des objets proposés, son choix ne peut s'effectuer que sur des bases qu'il ne maîtrise pas.

Une pratique multi-activités, avec un horaire permettant d'accéder à un niveau suffisamment élevé dans chacune d'elle, est une condition nécessaire pour qu'un choix vrai puisse s'actualiser.

Il serait en effet de la pure utopie, si l'horaire minimum pour un travail en profondeur n'est pas donné à l'E.P.S.

Les enseignants doivent lancer le défi pour envisager une continuation du système optionnel au niveau des écoles de sport.

Pourquoi ne pas tenter d'ailleurs quelques essais dans l'enseignement secondaire. Dans certains grands établissements, les installations sportives et les espaces disponibles sont assez nombreux, l'équipe des enseignants assez importante et polyvalente, pour permettre une organisation où des classes d'âge sont regroupées et réparties en groupes d'options pour les cycles de travail préalablement fixés. Ce système à

tendance optionnelle, permet d'utiliser au mieux les compétences de certains enseignants dans des spécialités déterminées. L'E.P.S. doit rendre les sujets aptes physiquement et intellectuellement à acquérir les techniques sportives, puis à les perfectionner, afin qu'ils entrent de plein pied dans l'entraînement, prélude à la compétition. Nous partageons l'opinion de Leboulch pour dire que l'école doit s'ouvrir sur la vie, l'éducation physique sur le sport.

Aussi, nous nous sommes rendus compte qu'il existe un problème de continuité entre l'institution scolaire et les autres structures extra-scolaires. A cet effet, Leboulch souligne : "en assurant pendant deux ans la préparation physique des équipes nationales de basket-ball, et en participant ces deux mêmes années aux colloques internationaux de Vichy sur le sport, j'ai pu mieux cerner les problèmes de la haute compétition et entrevu la continuité possible entre une éducation physique de base et la pratique d'un sport de haut niveau. J'ai abordé la nécessité d'une articulation entre le sport scolaire et le sport de club" (1)

Il serait probant à cet égard, qu'une éducation physique fondamentale, associée à une pratique sportive appropriée, puisse se prolonger par une spécialisation et éventuellement par un accès à la haute compétition pour ceux qui le souhaitent.

### III.2- FORMATION DES ENSEIGNANTS D'E.P.S.

Pour permettre de tenir d'avantage compte des besoins et des

(1) : J. Leboulch : "Communication au colloque de Madrid", 1966.

aspirations des élèves, et proposer à ces derniers d'être les organisateurs de leurs propres activités physiques, il faudrait que l'enseignant d'E.P.S. ait un complément de la formation qui lui a été et est dispensée actuellement. "Au lieu de mettre uniquement l'accent sur la formation dite technique et l'orienter vers une spécialisation; il serait plus fructueux de le familiariser aussi aux problèmes de la dynamique et de l'animation du groupe non pas par des cours théoriques, mais par des travaux pratiques". (1)

Certes, actuellement un effort est fait, si l'on se réfère aux orientations pédagogiques de l'Institut National Supérieur de l'Education Populaire et du Sport (I.N.S.E.P.S.). Mais il faut noter qu'il reste beaucoup de choses à faire dans ce cas (création et animation des écoles de sports). La formation doit être centrée de plus en plus sur la pratique de spécialités variées ; et deux stages pédagogiques doivent être prévus pour le futur enseignant :

- l'un dans le cadre scolaire ;
- l'autre dans le cadre d'un club.

Il faudrait éviter de laisser s'accréditer l'opinion selon laquelle, les meilleures organisations pour la clientèle sportive ne sont habituellement pas animées par des professionnels de l'activité physique.

### III.3- L'ACTION DE L'ETAT

Comment connaître les possibilités qui s'offriraient prochainement

(1) : J. Lehoucq dans "Face au sport", page 169

lorsqu'aucune politique de l'Etat sénégalais n'existe dans le domaine de la recherche d'une promotion sportive, lorsque les fabrications de professionnels s'en vont dans une direction donnée ?

Nous aimerions mieux vous prévenir que la situation ne pourra évoluer vers une solution acceptable, si les conditions suivantes ne sont pas réalisées, du moins nous le pensons :

- Politique cohérente du sport par le gouvernement ;
- Ajustement des départements d'E.P.S. à l'évolution du milieu, afin de préparer adéquatement les professionnels de l'activité physique.;
- Acceptation du fait que la formation des professionnels du milieu ne peut être dissociée de la réalité, et qu'aucune formation sportive ne peut être conséquente sans référence au système sportif régi par les fédérations sportives.

Voilà des situations qui paraissent prioritaires, pour permettre au sport de suivre, et aux professionnels de l'activité physique de travailler dans un contexte favorable.

Nous pouvons développer de belles théories, continuer à former des enseignants d'E.P.S., s'adonner à faire des thèses aussi longtemps que le milieu de formation et le milieu de travail poursuivront leurs idées sur des voies parallèles, notre potentiel formé sera sous utilisé.

La considération professionnelle ne se gagne pas seulement sur papier, mais dans l'action et la réalisation de choses concrètes.

CONCLUSION GENERALE



Dans notre travail, nous avons pu cerner l'organisation de d'éducation physique et sportive à travers les objectifs généraux fixés par les instructions officielles.

En effet, l'éducation physique, par les activités physiques et sportives, a été définie comme moyen privilégié d'insertion des jeunes dans leur monde contemporain. De toute façon, les bonnes intentions sont partout. Il reste à savoir comment les transformer en actes cohérents pour le plus grand intérêt des jeunes.

Au delà de ces principes, il faut considérer la façon par laquelle l'éducation physique et sportive est pratiquée dans nos établissements d'enseignement concernés. En effet, si les descentes effectuées dans certains lycées et collèges nous ont instruites sur la pratique quotidienne de l'E.P.S., ils ont par contre prouvé un manque de rigueur dans l'application des objectifs édictés par les textes officiels.

Au niveau de la pratique orientée et de la pratique optionnelle, nous avons pu souligner un tatonnement dans l'élaboration des séances dans les cycles. Malgré les méthodes utilisées, et d'un enseignant à l'autre, il faut considérer la personnalité de l'éducateur et l'authenticité de son engagement, comme agent de développement social.

La conclusion la plus nette qui ressort, en effet, de l'étude des mesures successivement prises dans l'enseignement secondaire en faveur

d'une formation physique méthodique est, nous semble-t-il, bien plus leur insuffisance ou leur imperfection, la presque conviction que l'E.P.S. risque de se perdre dans l'incertitude, faute de ne pouvoir se fixer des objectifs clairs.

N'étant plus un remède aux méfaits du régime scolaire, et étant mieux qu'une simple dépense fonctionnelle un peu analogue à l'activité animale, l'éducation physique reste encore à découvrir et à préciser dans notre univers contemporain.

Comme le remarque Jean Ulman, "alors que le latin ou l'histoire constituent des données de fait et qu'en les enseignant on peut à la rigueur négliger de se demander pourquoi on les enseigne, l'éducation physique est si étroitement imbriquée dans l'action éducative générale que son domaine propre n'en peut être séparé". (1)

Le don de l'éducateur réside dans sa <sup>responsabilité</sup> ~~disponibilité~~, donc aussi dans sa capacité de consacrer le temps nécessaire à l'élaboration d'un canevas de travail, où son souci premier sera certainement d'éduquer, mais de grâce, qu'il ne néglige pas un travail allant dans le sens d'une pratique sportive appropriée. Il est donc essentiel que l'E.P.S. cherche à redéfinir, sinon à définir ses fins, puisque nous sommes dans un domaine qui suscite des opérations concrètes.

La valorisation de l'éducation physique n'est pas stéréotypée, elle dépendra de la vision (elle doit être correcte) que les enseignants

(1) : Jean Ulman cité par J. Thibault dans "Sport et éducation physique" page 233

lui porteront.

Il a été prouvé que la pratique de l'E.P.S à l'école n'a pas beaucoup aidé nos élèves à opérer en sport de compétition. Le manque d'encadrement, qui se définit par une préparation sportive non appropriée, en est l'une sinon la principale des causes selon notre enquête. Des efforts doivent être consentis pour que l'école puisse fournir des athlètes compétitifs par le biais de l'éducation physique et sportive. C'en est là une vocation non sans importance de notre discipline qui occupe une place prépondérante dans la vie du jeune. Le professeur Boulongne demande pour se faire, la prise de conscience de ce que représente une séance d'éducation physique dans la vie future de l'enfant, étant entendu que "la vie est comme cette chaîne dont chaque maillon constitue une réalité, maillon que forge en partie chaque séance d'E.P.S" (1)

(1) : Professeur Boulongne : cours donné le 22.4.80 sur : Conduite et programme de travail en E.P.S. dans un établissement secondaire.

---

**B**IBLIOGRAPHIE



(( )) U V R A G E S  
-o-o-o-o-o-o-o-

1. THIBAUT - Jacques : "Sport et Education Physique", 1979, in-8br -  
de 268 pages.
2. Oeuvre collective : "Questions Réponses sur l'E.P.S.", 3e édition,  
Paris ESF, 1979, 173 pages.
3. LEBOULCH Jean : "Face au sport", Edition ESF, 1978, 2e édition,  
234 pages.
4. Oeuvre collective : "L'activité physique : un potentiel, une res-  
source...", Edition 1982, 121 pages.
5. Oeuvre collective : "Manuel de l'éducateur physique", Edition Vigot  
Frères, 2e édition, 1973. 199 pages.

// { E V U E S  
-o-o-o-o-o-

1. E.P.S. N° 73, 1966, 103 pages.
2. E.P.S. N° 79, 1966, 87 pages.

// ) DOCUMENTS INSEPS  
-o-o-o-o-o-o-o-

1. Kagni Babili : "Sport Scolaire et Universitaire au Sénégal",  
Juin 1984, 119 pages.
2. SARR Cory : "l'enseignement de l'E.P.S. dans les lycées de la région  
de Dakar", N°6, 1982, 54 pages. (mémoire)

// EXTES OFFICIELS  
-o-o-o-o-o-o-o-

1. Recueil des textes réglementaires relatifs à l'E.P.S. M.J.E.S.  
(Instructions officielles). 54 pages.

//<sup>-</sup>) N N E X E S

MINISTERE DE LA JEUNESSE  
ET DES SPORTS  
-----

I.N.S.E.P.S.

QUESTIONNAIRE D'ENQUETE POUR UN MEMOIRE DE  
MAITRISE ES STAPS

=====

III. ENSEIGNEMENT MOYEN ET SECONDAIRE

1. Pratiquez-vous l'E.P.S. ? ----- OUI - NON

2. Participez-vous aux compétitions UASSU ? OUI - NON

Si oui, dans quelle discipline ? -----

- Si non, pourquoi ? { - manque de temps -----X  
                          { - manque de motivation -----X  
                          { - manque d'encadrement -----X  
                          { - autres raisons -----X

3. Compétissez-vous dans un club civil ? OUI - NON

- Si non, pourquoi ? { - manque de temps -----X  
                          { - manque de motivation -----X  
                          { - manque d'encadrement -----X  
                          { - autres raisons -----X

NB. : Encercler la case correspondante

II.- UNIVERSITE

1. Avez-vous pratiqué l'E.P.S. au cours de l'enseignement secondaire ? OUI - NON

2. Participez-vous aux compétitions UASSU ? OUI - NON

SI OUI, dans quelle discipline ? -----

- Sinon pourquoi ? { - manque de temps -----X  
                                  { - manque de motivation -----X  
                                  { - manque d'encadrement -----X  
                                  { - autres raisons -----X

3. Continuez-vous à pratiquer l'E.P.S. à l'Université ? OUI - NON

- Sinon pourquoi ? { - manque de temps -----X  
                                  { - il n'existe pas d'EPS à l'Université X  
                                  { - autres raisons -----X

4. Participez-vous actuellement aux compétitions UASSU ? OUI - NON

- Si oui, dans quelle discipline -----

- Si non pourquoi ? { - manque de temps -----X  
                                  { - manque de motivation -----X  
                                  { - manque d'encadrement -----X  
                                  { - autres raisons -----X

5. Compétissez-vous dans un club civil ? OUI - NON

- Si oui dans quelle discipline ? -----

- Si non pourquoi ? { - manque de temps -----X  
                                  { - manque de motivation -----X  
                                  { - manque d'encadrement -----X  
                                  { - autres raisons -----X

NB. : cochez la case correspondante



